

La Gazette des abeilles

• Novembre 2016 •

Les nouveaux apiculteurs

Ils sont sept cette année, sept nouveaux apiculteurs entrés dans la famille Un Toit pour les abeilles.

Trois femmes et quatre hommes, qui s'ajoutent aux réseaux des 31 apiculteurs déjà existants !

Nous sommes ravis de vous les présenter :



➔ **BAPTISTE LE ROUX**
Auvergne Rhône-Alpes

Maraîcher, Baptiste a choisi une installation très progressive, il a commencé en 2007 en récupérant des essaims vagabonds. Il dispose aujourd'hui de 40 ruches, qu'il aimerait convertir en bio dès 2017. Pour produire des miels de crus, il pratique la transhumance locale. Il souhaite développer une exploitation à taille humaine.



➔ **RENALD POULAIN**
Normandie

Renald est un paysan bio, ancien éleveur laitier, il a choisi des ruches confectionnées avec les arbres de la forêt voisine de son exploitation et fait lui-même la peinture qui recouvre ses ruches. Proche de la nature, il cultive des dizaines d'hectares de fleurs pour répondre aux besoins de ses abeilles. Son miel, certifié Ecocert, ne lui permet pas encore de vivre de l'apiculture mais c'est l'objectif qu'il poursuit assidûment !



➔ **AUDE GALMICHE**
Provence-Alpes
Côte-d'Azur

Aude récolte des miels de montagne et de lavande. Ses ruches sont installées dans le Queyras à une altitude entre 900 et 1 200m. Après sa rencontre avec le monde de la ruche grâce à un ami apiculteur, elle souhaitait conduire ses ruches au cœur de la nature, dans un milieu protégé, elle a donc choisi un parc régional. Elle vise une certification biologique dans quelques années.



➔ **BENJAMIN BUREAU**
Corse

L'apiculture est une passion toute récente pour lui, c'est en 2014 qu'il a été piqué par le virus. Depuis ce jour il s'est lancé dans une reconversion professionnelle avec l'objectif de devenir apiculteur professionnel spécialisé dans l'élevage des reines et la création d'essaims. Ses abeilles profitent pleinement du maquis de Haute-Corse.



➔ **JUSTINE HENNIION**
Hauts-de-France

Épaulée par ses deux frères durant la récolte de miel et au moment de la saison estivale, Justine travaille sur l'exploitation familiale depuis 2012. C'est son papa qui lui a transmis la passion des butineuses, qui ont remplacées les vaches de ses grands-parents. Elle est aujourd'hui spécialisée dans l'élevage des reines et des essaims.



➔ **ÉRIC FRANQUELIN**
Hauts-de-France

Installé en Picardie, Éric est devenu apiculteur après avoir visité le musée de l'abeille. Formé auprès d'un apiculteur local, et du Rucher École, il s'est ensuite équipé pour installer sa propre ruche. Il possède actuellement un rucher d'une vingtaine d'essaims au milieu d'un potager proche d'une forêt. Ce sont ses abeilles qui déterminent le rythme de son rucher et les floraisons puisqu'il déplace quelques ruches au moment des miellées !



➔ **ISABELLE LA CHATELAINE**
Bretagne

Passionnée de Moyen-Âge, en 2011 elle a installé un jardin médiéval autour de sa maison, avec un rucher pour polliniser son verger et son potager. Depuis cette première expérience qui l'a mise en relation avec un apiculteur local, elle poursuit son apprentissage, il lui transmet ses savoirs et les pratiques apicoles traditionnelles. Elle est également investie dans plusieurs structures : " Le Rucher de ma tante " et le concours des miels d'Île de France.



Depuis le 01/01/2016

919
ruches parrainées



Cet été les portes ouvertes ...

Les journées ont rassemblé des centaines de participants. Les apiculteurs Un Toit pour les abeilles ont invité le grand public à venir visiter, observer, échanger sur le thème de la ruche et de l'abeille. Ces événements nombreux sur toute la France ont été pour tous, apiculteurs et participants l'occasion de passer un agréable moment de convivialité.



TEST

Je passe le relais

Soutenir les apiculteurs, repeupler les ruches et aider à maintenir l'apiculture, telles sont les missions d'Un Toit pour les abeilles ...

aidez-nous à les accomplir

La place des abeilles dans la biodiversité est un enjeu important pour l'environnement. Il est indispensable que chacun, adultes et enfants y soit sensibilisé et agisse en ce sens. Aujourd'hui, nous vous proposons de passer le relais et de mettre au défi votre famille, vos ami(e)s, vos collègues. Comment œuvrent-ils pour lutter contre le déclin des abeilles ?

Vous, les parrains êtes les meilleurs ambassadeurs pour nous y aider...

Transmettez votre savoir, parlez de nos actions et échangez sur les problématiques rencontrées par les apiculteurs.

En chacun de nous sommeille un colibri* qui fait sa part.

*En référence à la légende du colibri.



BON POINT



BON POINT



BON POINT



BON POINT

Je fais le test

Si votre interlocuteur coche quatre cases sur sept alors offrez-lui un bon point, lui aussi est un protecteur des abeilles !



Je mange du miel acheté auprès d'un apiculteur (et en plus c'est bon pour la santé)



Je plante des fleurs dans mon jardin, sur mes bords de fenêtres, balcons...

privilégiez les mellifères : thym, bleuet, dahlias, cosmos, lavande, marguerite, myosotis...



Je laisse pousser mon gazon et les fleurs sauvages (pissenlits, fleurs de trèfles, coquelicots...)



Je bannis les pesticides et herbicides qui tuent. La fertilité du sol dépend de la vie qui l'habite.



Je participe à des projets locaux pour la biodiversité

Inventaire des espèces végétales et animales, participation à un jardin citoyen ...



J'ai construit ou acheté un nichoir à abeilles



Je parraine des abeilles

Votre score :

.../7



2016, une saison apicole difficile

À cause de pluies trop nombreuses et du peu de soleil au printemps la saison apicole a été particulièrement catastrophique pour l'ensemble de la filière apicole. Les apiculteurs Un Toit pour les abeilles quant à eux, n'ont pas été épargnés en cette période difficile.



Monoculture et météo responsables des baisses de production

L'humidité trop présente au printemps a empêché les abeilles de sortir de la ruche et les fleurs ont été lessivées. Quant à l'été, il est arrivé si vite que les fleurs ont quasiment fané avant d'avoir pu être butinées. De plus, avec un hiver doux comme celui de 2016, les abeilles n'ont pas ou peu hiverné, puisant dans leurs réserves.

C'est une addition de plusieurs facteurs qui est aujourd'hui responsable d'une si pauvre récolte : 9 000 tonnes cette année contre 15 000 tonnes en 2015 et même 35 000 dans les années 90. La météo est en grande partie coupable mais également les pesticides, le frelon asiatique et la priorité donnée à la monoculture. En effet, avec la suppression de toutes les « mauvaises herbes » et le choix de ne cultiver qu'une ou deux plantes à grande échelle, on casse la continuité de la saison des fleurs. Les abeilles butinent lors de la floraison de la culture choisie mais une fois que celle-ci se termine et parce qu'on supprime toutes autres végétations, elles n'ont plus rien à récolter. Parrainages, nous avons constitué une aide exceptionnelle qui sera distribuée aux apiculteurs les plus touchés cette année. Il était urgent de se mobiliser et de les accompagner.

Depuis le 30 septembre, les abeilles sont même classées comme espèce en voie de disparition par The United States Fish and Wildlife Service. L'abeille, responsable de la pollinisation d'un grand nombre d'aliments de notre vie quotidienne est indispensable à notre existence.



Soutenir l'apiculture et protéger les abeilles

Ce système de monoculture, l'utilisation des pesticides, les infections parasitaires comme la loque américaine ou le varroa (acarien de l'abeille) ou encore, l'arrivée du frelon asiatique, dans les campagnes françaises mettent en péril les abeilles et toute la production apicole... Même si l'action des parrains Un Toit pour les abeilles se fait de plus en plus importante avec plusieurs dizaines de milliers de parrainages, certains apiculteurs sont dans l'angoisse de ce que sera la saison suivante. Il est donc nécessaire de repenser en totalité l'agriculture et les modes de production afin que l'existence des abeilles soit prise en compte et puisse être sauvegardée.

Nombreux sont, cette année, les apiculteurs ayant fait une demande de calamité apicole. Si elle est acceptée, cela permettra qu'ils soient indemnisés en partie, des pertes qu'ils ont subies. Afin de donner un coup de pouce supplémentaire au soutien apporté par vos parrainages, nous avons constitué une aide exceptionnelle qui sera distribuée aux apiculteurs les plus touchés cette année. Il était urgent de se mobiliser et de les accompagner.

Depuis le 30 septembre, les abeilles sont même classées comme espèce en voie de disparition par The United States Fish and Wildlife Service. L'abeille, responsable de la pollinisation d'un grand nombre d'aliments de notre vie quotidienne est indispensable à notre existence.



L'abeille et la loi de la biodiversité



Après quatre années d'allers/retours entre gouvernement, sénateurs et députés, la loi sur la biodiversité a enfin été adoptée le 21 juillet dernier. Cette loi comprend un ensemble de textes destinés à protéger la biodiversité, notamment les abeilles.

Le texte interdit l'utilisation d'insecticides de la famille des néonicotinoïdes, responsables de la disparition de millions d'abeilles chaque année.

Si l'adoption de ce texte de loi est une grande avancée pour la protection des abeilles, il n'en demeure pas moins que ce même texte stipule que l'interdiction ne sera effective qu'à partir de 2018, avec des dérogations possibles pour certaines filières jusqu'en 2020 ! Pourquoi un tel délai alors que l'on connaît les conséquences néfastes et destructrices sur les abeilles qu'ont ces produits ?

Autre bémol, selon certains organismes œuvrant pour la protection des abeilles, cette interdiction des néonicotinoïdes n'est pas suffisante puisque la loi n'interdit pas le remplacement de ces substances par d'autres molécules aussi toxiques. Cette loi reste cependant une avancée positive dans la lutte contre les pesticides, tueurs d'abeilles. Même s'il a fallu beaucoup de temps, elle a été votée et entre, enfin, en vigueur. Elle met l'accent sur la dangerosité pour notre environnement de certaines substances utilisées à grande échelle et de leurs effets néfastes pour la faune et la flore.

Cette loi a également été l'occasion de nombreux débats et a permis de sensibiliser le Grand Public sur l'importance de préserver les abeilles, et de soutenir une filière apicole française en souffrance. C'est un bon début, et nous devons continuer à être acteur de la protection de la biodiversité.





Je lutte
contre le déclin
des abeilles



Je lutte
contre le déclin
des abeilles



Je lutte
contre le déclin
des abeilles



Je lutte
contre le déclin
des abeilles



↳ UN TOIT POUR LES ABEILLES ◀

↳ Perspective de l'Océan
17 000 LA ROCHELLE
parrains@untoitpourlesabeilles.fr

Tél. : 05.17.26.10.23

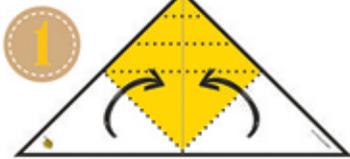
www.untoitpourlesabeilles.fr

Création : www.abiter-sagp.com

ORIGAMI

À vous de plier votre abeille

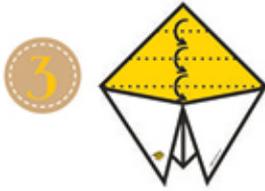
Découper le triangle selon les pointillés.



Placer le carré jaune face à vous.
Plier les deux pointes extérieures
vers le sommet.



Plier les deux pointes du haut
vers le bas le long des pointillés.
Attention : ce n'est pas un pli droit.
Le logo et l'adresse du site sont
désormais face à vous.



Plier le triangle jaune à l'horizontale
vers le bas selon les pointillés.



Plier les pointes gauche et droite
comprenant le bandeau noir
vers le dessous de l'abeille
selon les pointillés.

Prenez votre abeille en photo
et partagez avec les autres parrains !
#vivelesabeilles !

www.facebook.com/untoitpourlesabeilles

<https://twitter.com/tipla>

<https://www.instagram.com/untoitpourlesabeilles/>



www.untoitpourlesabeilles.fr